

À transmettre à l'autorité hiérarchique	à la <b>DSDEN</b> : s'il s'agit d'une école ou d'un collège ou d'un service rattaché à la DSDEN ce.77sg@ac-creteil.fr OU ce.93sg@ac-creteil.fr OU ce.94sg@ac-creteil.fr
	au <b>RECTORAT</b> : s'il s'agit d'un lycée ou d'un service rattaché au rectorat ce.drh@ac-creteil.fr ET ce.sst@ac-creteil.fr
Date de transmission à l'autorité hiérarchique	
Nom de l'établissement	
Ville	
Code UAI	
Personne remplissant le document	
Fonction	
Date du signalement	
S'agit-il d'un droit d'alerte ou un droit de retrait* ?	

\* Droit d'alerte : l'agent signale une situation qu'il considère constituer un danger grave et imminent.

\* Droit de retrait : l'agent signale une situation qu'il considère constituer un danger grave et imminent ET cesse toute activité.

Date et horaire de demande de reprise de poste éventuelle	
<b>DOCUMENTS À TRANSMETTRE À L'AUTORITÉ HIÉRARCHIQUE</b>	1- Les fiches RDGI individuelles visées par le chef d'établissement avec les conclusions suite à l'enquête
	2 - un compte rendu du constat avec les mesures prises répondant à chaque point de signalement de la fiche RDGI (Annexe 4-A) ou modèle transmis avec la circulaire
	3 - le fichier concernant les agents exerçant le droit d'alerte (Annexe 4-B) et/ou le droit de retrait (Annexe 4-C)
<b>RAPPEL DES DIFFÉRENTES ÉTAPES</b>	1 -Constater la réalité de la situation, du danger éventuelles et des mesures à prendre le cas échéant
	2 - Informer l'agent du constat et des mesures éventuelles
	3 - Indiquer à l'agent de reprendre son poste ou lui indiquer les conditions de mise en sécurité

3 - Inscrire les conclusions de l'enquête sur chaque fiche RDGI

4- Transmettre les documents à l'autorité hiérarchique

CONSTAT SUITE AU SIGNALEMENT

Date :

Signalement tel qu'inscrit dans le RDGI	Constat (à inscrire sur les fiches RDGI)	M (à i
Installations électriques défectueuses	<p><b>Carnot</b> A11 et A21 : problème de fil dénudé</p> <p><b>Eiffel GE114</b> : problème bec défectueux</p> <p>GE 111 : arrachement des mécanismes</p> <p><b>SORRE :</b> MS 11 : infiltration d'eau par le plafond (fuite dans la dalle sur l'autoclave de la salle MS 111) ; présence d'eau à proximité de prises murales</p> <p>MS 102 et 106 : arrachement des mécanismes</p> <p>Labo MS 112 : les plombs sautent lorsqu'un appareil électrique est branché</p> <p>MS 410 : interrupteur cassé</p>	<p><b>Carnot</b> A11 : visite de l'équip A21 : idem</p> <p><b>Eiffel</b> : GE114 Le bec novembre (résolu) GE 111 : visite de l'éq RAS</p> <p><b>SORRE</b> MS 111 : réparation e le 29/02/2024 (résolu) MS11 : écoulement d à 15 cm de distance d (résolu).</p> <p>MS 102 et 106 : visite</p> <p>Labo MS 112 : interve Identification du bec</p> <p>MS 410 : visite de l'é</p>

	<p>5<sup>ème</sup> étage de Sorre : tous les interrupteurs surchauffent</p> <p>MS 108 : faux contact des câbles qui empêche un fonctionnement normal du vidéoprojecteur</p> <p>MS 509 : fuite d'eau au plafond</p> <p>MS 511 : arrachement des mécanismes</p> <p><b>VINCI</b></p> <p>LDV 205 : infiltration d'eau par le plafond ; présence d'eau à proximité de prises murales</p> <p>Bâtiment modulaire Z5 : vétusté installations électriques</p>	<p>Passage de l'équipe de maintenance Problème non constaté pour vérifier la réalité</p> <p>MS 108 : intervention du problème et remis</p> <p>MS 509 : pas de fuite</p> <p>MS 511 : visite de l'é</p> <p><b>VINCI</b></p> <p>Première pose de rus (janvier), qui n'a pas p Seconde intervention Plus durablement, so la toiture Vinci avec u l'été.</p> <p>Bâtiment modulaire c (le 02/02/24) ; remise Entrée en rénovation levée des réserves po 12 au 14 février 2024</p> <p>Une remise en peintu bâtiments modulaire Portes au 1<sup>er</sup> étage.</p>
Absences de ligne téléphonique	<p>Le 27/09/2023 curage du bâtiment porterie par prestataire Mairie de Cachan. Arrachage des lignes téléphoniques cuivre. Coupure complète du réseau.</p>	<p>Acquisition d'une flot lignes fixes. Livrée le Création lien fibre av Remise en service de (Résolu).</p>

<p>Fuites toiture (présence eau salle et couloirs)</p>	<p><b>EIFFEL</b></p> <p>Bâtiment Eiffel : problème sur les descentes d'eaux pluviales</p> <p>GE 302 : enduits des fenêtres très endommagés avec risque de chute de la fenêtre</p> <p><b>SORRE</b></p> <p>SORRE 511 et 508 : dalles plafonds endommagées</p> <p>SORRE 5<sup>ème</sup> étage : châssis fenêtres endommagés</p> <p><b>Bâtiment Vinci</b></p> <p>Infiltrations par les terrasses du deuxième étage</p>	<p>La région va mandater plomberie et lot étanchéité pour la réparation. A noter la réparation en février.</p> <p>Les équipe de maintenance a fait un diagnostic exhaustif des fenêtres et a défini le périmètre précis des travaux. L'entreprise de menuiserie a été choisie pour ces ouvrants.</p> <p>Absence de dalles au plafond. Fuite ancienne en salle de bain à rénové.</p> <p>Châssis de fenêtre alu décollé du mur</p> <p><b>Bâtiment Vinci</b></p> <p>Première pose de ruse (en janvier), qui n'a pas permis de résoudre le problème. Seconde intervention prévue. Plus durablement, soigner la toiture Vinci 2ème étage.</p>

	Salle Z1 : signalement d'humidité au plafond	Interventions ponctuelles 12/02/2024  Non constaté par l'école Entrée en rénovation transfert des activités sous quinzaine.
Risque imminent d'effondrement de plafonds	<p><b>Bâtiment Vinci</b></p> <p>Salle LDV 205 : a été signalée une dalle gondolée avec crainte d'une chute. A été constaté le mercredi 28 février 2024 à 15h la présence d'une dalle au sol.</p> <p><b>Bâtiment Eiffel</b></p> <p>Présence de dalles de faux plafond mal accrochées au deuxième et troisième étage.</p>	<p>Fuite d'eau constatée</p> <p>Intervention de l'équipe</p> <p><b>Intervention de l'équipe</b></p>
<p>Jointes amiante qui se détériorent</p> <p>Présence d'amiante</p>	<p>Des diagnostics amiante auraient été réalisés en 2018. Les rapports qui en rendent compte ne sont pas clairs et semblent incomplets.</p> <p>En GE 207 : revêtement de surface (sol) détérioré, laissant apparaître la colle noire.</p> <p>Trace d'amiante dans des joints situés au-dessus du bureau vie scolaire au RDC de Vinci ainsi qu'à l'orée du hall du RDC Vinci.</p>	<p>Demande à la région</p> <p>Balisage et immobilisation</p> <p>Déplacement des tables sol le 01/03/2024</p> <p>Déplacement des couloirs résultat des mesures</p> <p>Demande réfection de</p> <p>Transfert du Bureau vie scolaire (Bur assistante DDFP étage) le 29/02/24.</p> <p>Immobilisation des bureaux</p> <p>La Région a commandé les locaux. Date d'intervention</p>

		<p>Présence d'amiante c (Vinci) et dans les col (Sorre). Aucune prése région.</p> <p>Le Service Amiante de commande à la s d'obtenir un état de</p>
<p>Froid permanent accentué par les vacances (défectueux)</p>	<p>Problème récurrent de chauffage sur l'ensemble des bâtiments.</p>	<p>Réhausse de la temp DALKIA à l'arrivée du Remplacement d'une Livraison de radiateur partir du 29/02/2024</p> <p>Demande de travaux chauffage des bâtiment par téléphone octobre</p>
<p>Présence de rats qui s'en prennent aux AED lors des surveillances aux grilles</p>	<p>Présence avérée et croissante au niveau des poubelles de l'établissement, non loin de la grille Eiffel.</p>	<p>Lancement d'une étu soutènement entre la du lycée.</p> <p>La société Easy service lycée pour la dératisa Passage de la société <b>d'hygiène de la Mair</b> diagnostic.</p>
<p>Absence de sonnerie et fonctionnement aléatoire des alarmes</p>	<p>Pas de sonnerie à Vinci.</p> <p>Doutes sur la fonctionnalité du système d'alerte PPMS (possible surtension ?).</p>	<p>Demande formulée p Région dans le cadre afin de résoudre les p alarmes.</p> <p>En fonction de la con une demande à l'élec</p>

		<p>En fonction de la con région madatera le p les problèmes de déc</p> <p>Demande d'une insp (Pour Sorre). Vinci : demande d'un cadre de la GPA</p>
Bâtiment Carnot accessible facilement, risque d'intrusion	Code d'accès inchangé depuis plusieurs années et connu de nombreuses personnes.	Intervention d'Intertr Problème connu dep société Intertral ce jo possible.
Bruit exténuant dans les ateliers	Absence de séparation continue (du sol au plafond) dans chacun des deux ateliers, prévus pour accueillir six groupes (12 groupes au total).	Action Région : Etude l'amélioration des co Etude prévue 2 <sup>ème</sup> tri devis.
Présence de produits chimiques dans des armoires non-ventilées	Ce n'est pas le cas : l'armoire en panne a été condamnée et les produits entreposés en lieu sûr.	Une commande d'un auprès de la région e Les produits ont été m stockage de produits Sorre (fin octobre 20
Fenêtres défectueuses	C'est le cas de très nombreuses fenêtres sur l'ensemble des bâtiments.	Les équipe de mainte exhaustif des fenêtr La région attend le p mandater une entrep la réparation de ces c
<i>Salle MS 111 : fuite d'eau sur l'évacuation de l'évier avec risque de diffusion de liquides contaminés</i>		<i>Intervention de l'équ vérification du risque Région : Cette nouvel lycée.</i>

<i>Odeur persistante et irritante dans la salle A 013</i>		<i>Demande de diagnostic Région : Nouvelle de première vérification ce désagrément. Ma</i>
---	--	--

La réalité du danger grave et imminent a-t-elle été constatée ?	
Les mesures sont-elles de nature à faire cesser le danger ?	
Demande de reprise de poste, le cas échéant, effectuée le :	
Moyen utilisé pour demander de reprendre son poste :	

Signature du responsable hiérarchique ayant fait le constat

--









**ACADÉMIE  
DE CRÉTEIL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

